



Recommandations pour le Forum de l'an prochain

- S'ils disposaient de plus de temps (deux jours, peut-être), les groupes arriveraient peut-être à formuler des recommandations plus concrètes.
- Il serait avantageux que les documents relatifs à la politique étrangère canadienne, au maintien de la paix, au développement, aux conflits, etc., lesquels n'ont été disponibles que le jour du Forum, soient communiqués à l'avance, de façon à ce que les participants puissent arriver au Forum avec les mêmes connaissances de base.
- Il importe d'améliorer la communication et la rétroaction venant du ministère des Affaires étrangères et du Centre pour les études étrangères.
- Il faut établir des liens avec les autres réunions du Forum (p. ex., on pourrait diffuser dans notre région des rapports des autres réunions, et vice-versa; des représentants d'autres régions pourraient assister à la réunion du Forum dans notre région; on pourrait échanger entre les régions des informations de caractère général plutôt que de les faire transiter par Ottawa, etc.).
- On pourrait planifier une certaine période de temps entre les réunions du Forum, de manière à permettre l'échange d'information et d'idées entre les régions.
- On pourrait renforcer le rôle des universités, (particulièrement celles qui sont dotées de centres sur les relations internationales/la politique étrangère dans le cadre du réseau du Forum sur la sécurité et la défense), afin qu'elles jouent le rôle de centres/pôles de l'activité de la société civile à propos de questions touchant la politique étrangère.

- Les participants aimeraient connaître la suite qui sera donnée à leurs recommandations.
- On devrait distribuer des exemplaires des rapports du Forum national aux consulats et ambassades du Canada à travers le monde, ainsi qu'aux ambassades et consulats des autres pays au Canada. On pourrait soumettre à l'examen du prochain Forum national les réactions des agents du service extérieur en poste au pays et à l'étranger.

Rapport à la plénière des trois groupes de discussion

Groupe N° 1: Renforcement de la Confiance

Dans un premier temps, le groupe a discuté d'une préoccupation très répandue ayant trait au sérieux du gouvernement canadien lorsqu'il a exprimé son intérêt envers les résultats de forums publics comme celui-ci et leur influence sur le processus d'élaboration de politiques.

À l'instar du groupe n° 2, le premier a estimé que donner une définition figée du concept de « renforcement de la confiance » ne pourrait que porter atteinte à la souplesse inhérente à ce concept.

Les participants ont ensuite convenu du fait que, contrairement aux démarches que sont « l'intervention » et « la reconstruction », le renforcement de la confiance ne constitue pas la première étape d'un processus en trois volets. Au contraire, il fait partie intégrante de l'intervention, du règlement d'un conflit, de la reconstruction, et ainsi de suite. Il est tout aussi complexe que les négociations diplomatiques au plus haut niveau et, parallèlement, aussi simple que la diplomatie officieuse (s'exerçant par des moyens de rechange)